

Compte rendu de séance

Séance du 13 Juin 2019

L'an 2019 et le 13 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de MORVAN Georges Maire

Présents : M. MORVAN Georges, Maire, M. LACHUER André, M. TANGUY Pierre, M. LE GAC Jean, Mme LESENECHAL Monique, Mme LOZAC'H Françoise, M. TOSSER André, M. PLASSART Franck, Mme NICOLE Corinne, M. JAOUEN Nicolas, M. MENEZ Nicolas, M. HOURMAND Patrice

Absente excusée : Mme VERSCHUEREN Blandine procuration pour Corinne Nicole

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 12

Date de la convocation : 06/06/2019

Date d'affichage : 06/06/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture du Finistère
le : 17/06/2019

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Corinne Nicole

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Requalification de l'entrée sud du bourg et des abords de l'école : choix de l'architecte paysagiste - 2019-56
Travaux au château d'eau : avenant positif de l'entreprise Premel Cabic - 2019-57
Travaux au château d'eau : avenant négatif de l'entreprise ROE (réhabilitation Ouest Etanchéité) - 2019-58
Travaux à la maison des assistantes maternelles : choix des entreprises - 2019-59
Achat de mobilier pour le restaurant scolaire - 2019-60
Cession d'un délaissé communal à Kerampage - 2019-61
Suppression du budget CCAS - 2019-62

- **Requalification de l'entrée sud du bourg et des abords de l'école : choix de l'architecte paysagiste**

réf : 2019-56

Suite à l'appel à candidature lancé au mois de mai 2019, 6 architectes ont répondu.

La commission d'appel d'offres réunie le 30 avril 2019 avait retenu 3 architectes qui ont été auditionnés le 5 juin 2019.

La commission a proposé de retenir Madame Isabelle Nivez de Brest qui travaille en collaboration avec ECR Environnement Ouest de Plougastel Daoulas dans les conditions suivantes :

Paysagiste : 11 600.00 € HT soit 13 920.00 € TTC

Co-traitant : Bureau d'études VRD ECR environnement à Plougastel Daoulas : 11000.00 € HT, 13 200.00 € TTC

Montant de la mission complète : 22 600.00 € HT, 27 120.00 € TTC

Coût par réunion supplémentaire : 250.00 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité retient la proposition de Mme Nivez avec le bureau d'études ECR environnement et autorise le Maire à signer toutes les pièces du marché

- Travaux au château d'eau : avenant positif de l'entreprise Premel Cabic

réf : 2019-57

Monsieur le Maire présente l'avenant pour la somme de 12 378.77 € HT soit 14 854.52 € TTC correspondant à la location d'un groupe électrogène, le remplacement d'une vanne sur alimentation du réservoir et des caillebotis, l'éclairage du réservoir et l'éclairage de la station de Trenivel.

Le remplacement de l'anti-bélier prévu au départ, est à retirer du marché soit la somme de 5 360.00 € en moins.

Le montant total de l'avenant s'élève par conséquent à 7 018.17 € HT soit 8 421.80 € TTC.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant.

- Travaux au château d'eau : avenant négatif de l'entreprise ROE (réhabilitation Ouest Etanchéité)

réf : 2019-58

Monsieur le Maire présente l'avenant :

Création d'une gargouille pour évacuation EP	+ 230.00 € HT
Bouchage des anciennes ventilations	+ 75.00 € HT par unité
Descente eau pluviale	-2 520.00 € HT
Aérateur du fût	-2 120.00 € HT
TOTAL	-3 350.00 € HT, soit -4 020.00 € TTC

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant

- **Travaux à la maison des assistantes maternelles : choix des entreprises**

réf : 2019-59

Mr le Maire présente l'étude de prix réalisée par le Maître d'œuvre, Mr Gilbert BERROU :

		Montant HT
Lot menuiserie	Entreprise Guivarch Plougonven	6 825.75 €
Lot isolation extérieure	Entreprise Thépaut Huelgoat	21 364.17 €
Lot enduit extérieur	Entreprise Troadec Carhaix Plouguer	14 535.00 €
	TOTAL TRAVAUX HT	42 724.92 €
Suivi de chantier	Mr Berrou Maitre d'œuvre	4 200.00 €
	TOTAL TRAVAUX + MO HT	46 924.92 €
	TOTAL TRAVAUX + MO TTC	56 309.90 €

Le conseil municipal, par 11 voix pour et deux abstentions, retient les propositions ci-dessus et autorise le Maire à signer les pièces du marché.

- **Achat de mobilier pour le restaurant scolaire**

réf : 2019-60

Le Maire soumet les propositions de deux entreprises.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité retiennent la proposition de la société Efidis de Guipavas pour la somme de 4 910.28 € HT pour le remplacement des tables et chaises au restaurant scolaire

- **Cession d'un délaissé communal à Kerampage**

réf : 2019-61

Mr et Mme Paul Duckworth souhaitent acquérir un délaissé communal qui jouxte leur propriété au lieudit Kerampage.

Le Maire propose de vendre ce délaissé au prix de 1.00 € le m2, les frais de bornage et de Notaire seraient supportés par les acheteurs.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer les documents et actes relatifs à cette affaire auprès de l'étude les Notaires du Poher à Poullaouen.



- **Suppression du budget CCAS**

réf : 2019-62

Les membres du conseil municipal décident de supprimer le budget du CCAS et d'intégrer les opérations de type social sur le budget principal à compter du 1^{er} janvier 2020 et autorisent Mr le Maire à prendre l'arrêté correspondant.

- **Questions diverses**

-

- Le Maire informe les membres du conseil municipal d'un projet de réorganisation de la DGFIP dans le Finistère avec création d'accueils de proximité, à partir de 2022.
- Corinne Nicole donne des informations sur un fonds de concours en investissement qui sera versé par la communauté de communes cette année. Le montant du fonds de concours pour la commune de Scrignac est d'environ 41 000.00 €
- « Eoliennes pour tous » est un développeur éolien qui étudie actuellement la possibilité d'installer des éoliennes dans le secteur de Coat ar Herno et sur le plateau de Trénivel. Le projet pourra être présenté lors d'un prochain conseil municipal.
- L'association « Bretagne Vivante », la SAFI et le Département ont présenté le projet de zone de préemption, le projet sera transmis aux élus dès réception.
- Françoise Lozac'h interroge le Maire sur la fermeture de classe prévue à la rentrée prochaine : le maire précise que seuls 43 élèves sont actuellement inscrits à l'école, le nombre d'inscriptions à la rentrée sera connu lors du prochain conseil d'école et il faudra envisager la réorganisation des classes et l'aménagement des locaux en conséquence.

- Monique Lesénéchal demande des informations au sujet de l'ADMR. L'association connaît d'importants problèmes financiers. Une réunion a été organisée à Pleyber-Christ avec une représentante nationale de l'ADMR. Un apport d'environ 20 000.00 € sera fait par les communes adhérentes du territoire concerné (subventions exceptionnelles) et une somme de 100 000.00 € pourrait être débloquée sur trois ans. Le personnel administratif serait délocalisé à Pleyben provisoirement, afin de travailler en immersion, ce que les élus de Scrignac regrettent vivement étant donné que des locaux sont mis à leur disposition gratuitement à Scrignac. Des permanences seraient assurées à Scrignac par des bénévoles. Une autre réunion est prévue la semaine prochaine.

Séance levée à: 21 :50

En mairie, le 17/06/2019
Le Maire
Georges MORVAN


